

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

CELLCOM

Siège Social : 23 Rue de l'Artisanat Charguia II

Non renouvellement du Contrat de Liquidité

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions Cellcom et l'intermédiaire en bourse Compagnie Gestion & Finance, informent le public que le contrat de liquidité est arrivé à échéance le 20/02/2015.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société Cellcom est entré en vigueur le 20/02/2014, composé de 80 000 actions et de 1 000 000 de dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 20/02/2015, ce contrat était composé de 200 964 actions et de 80,010 dinars de liquidité.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*